



Informations à la population

La fibre bientôt
disponible
dans votre commune

JOUGNE



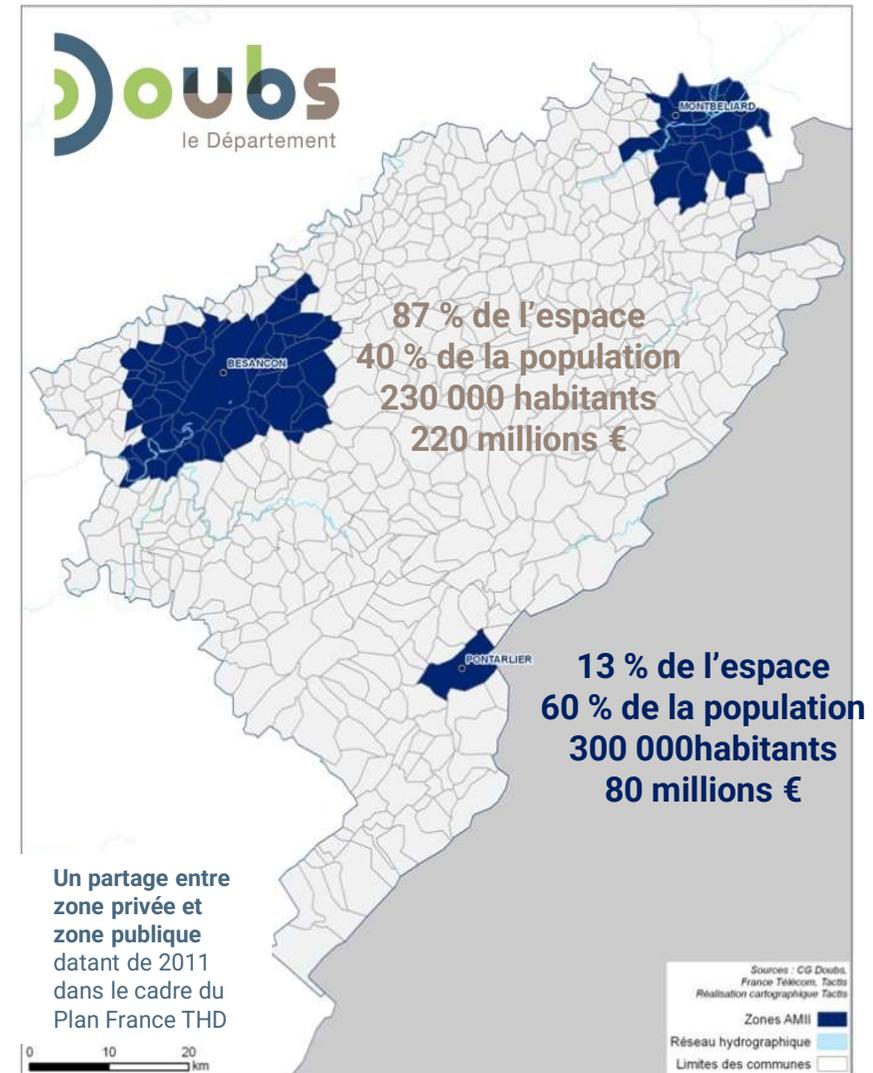
La stratégie du Département du Doubs

SDDAN adopté le 13 février 2012 par le Conseil départemental :

- ✓ Apporter un accès à la fibre optique à l'ensemble des foyers et entreprises sur une durée de 15 ans au plus, en cohérence avec les déploiements engagés par l'initiative privée
- ✓ Prioriser les situations les plus défavorables par une amélioration de l'internet par le cuivre tout en préparant la fibre jusqu'au bout (montée en débit)
- ✓ Créer un opérateur public de l'aménagement numérique avec les intercommunalités volontaires (Syndicat mixte ouvert)

SDDAN actualisé le 26 juin 2018 :

- ✓ Nouvelle ambition numérique, département 100 % fibré d'ici fin 2022 (égalité d'accès entre urbains et ruraux)
- ✓ Une maîtrise publique confirmée et poursuivie (déploiements, usages, inclusion)
- ✓ Anticiper l'extinction du réseau cuivre décidée au niveau national (plan de fermeture proposé par Orange en 2022)



Un réseau télécom public au service de tous

Le cadre :

le Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDDAN) approuvé en 2012, actualisé en 2018 par le Département

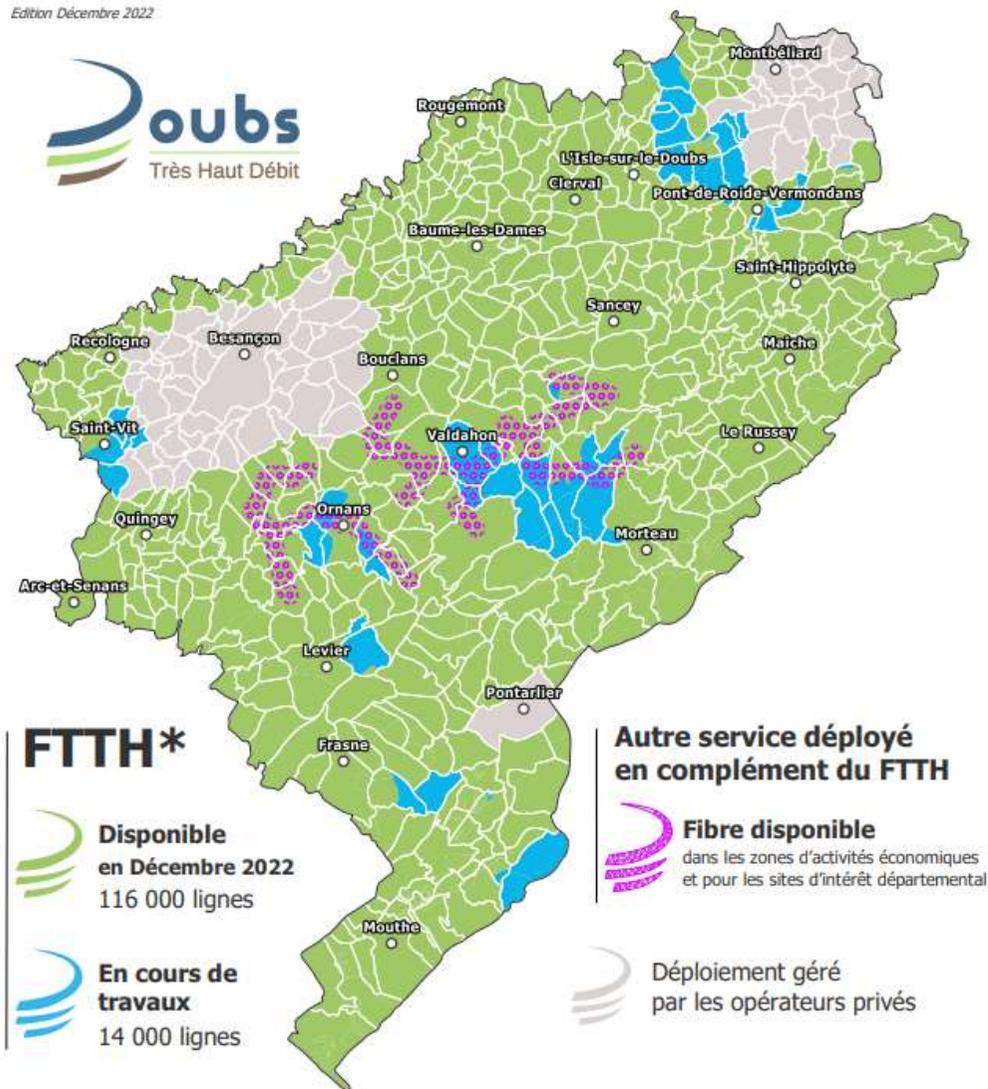
L'objectif : 100 % fibre optique d'ici fin 2022

L'aménageur public : le Syndicat mixte Doubs Tl (Département + Communautés de communes)

En chiffres :

- 1 décennie de travaux
- **120 000** foyers et entreprises à raccorder
- 243 000 habitants concernés
- 118 584 locaux déjà éligibles (09 janvier 2023)
- 53 500 locaux raccordés (46 %)
- 485 communes concernées
- **220 M€** d'investissement

Edition Décembre 2022



Les financements

✓ Département : **33,5** millions depuis 2013



✓ Communautés de communes Lacs et Montagnes du Haut-Doubs :
10 € / habitant / an durant 15 ans (**220 k€** par an)



✓ Région Bourgogne Franche Comté



✓ Etat



Les technologies

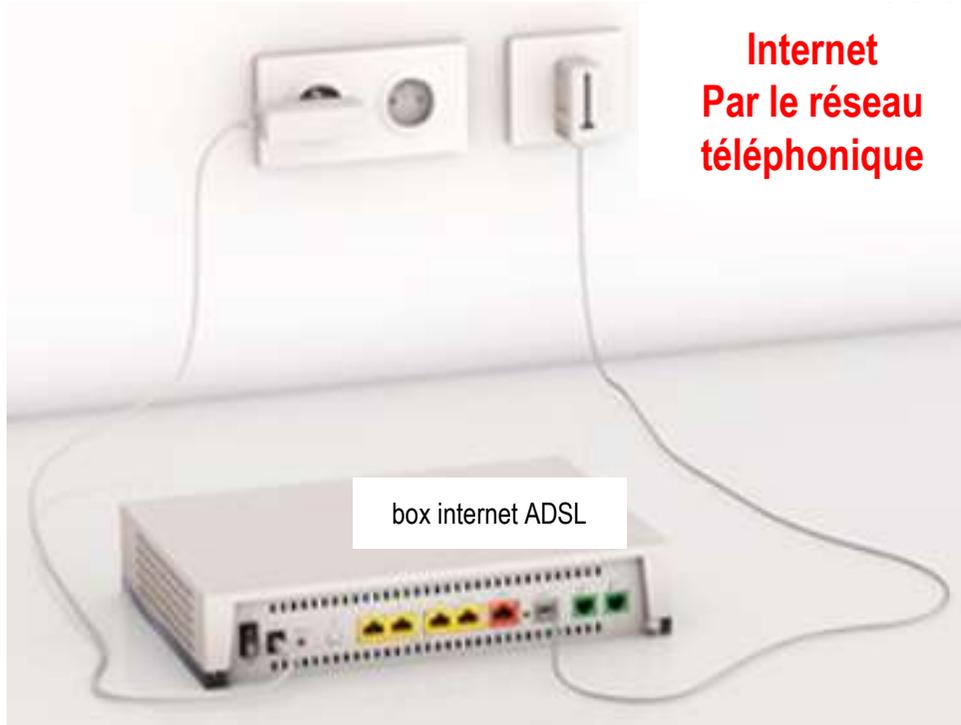
Réseau cuivre
privé



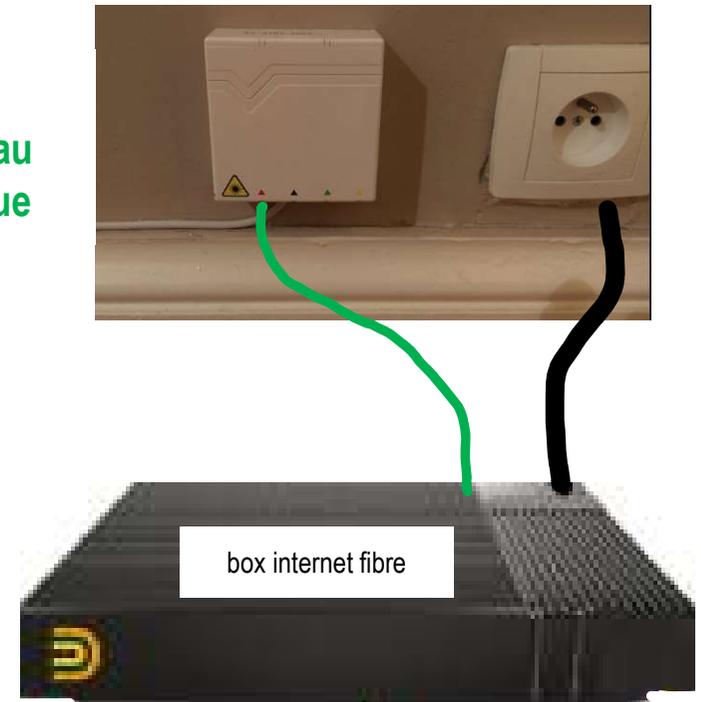
Réseau fibre
public



Internet
Par le réseau
téléphonique

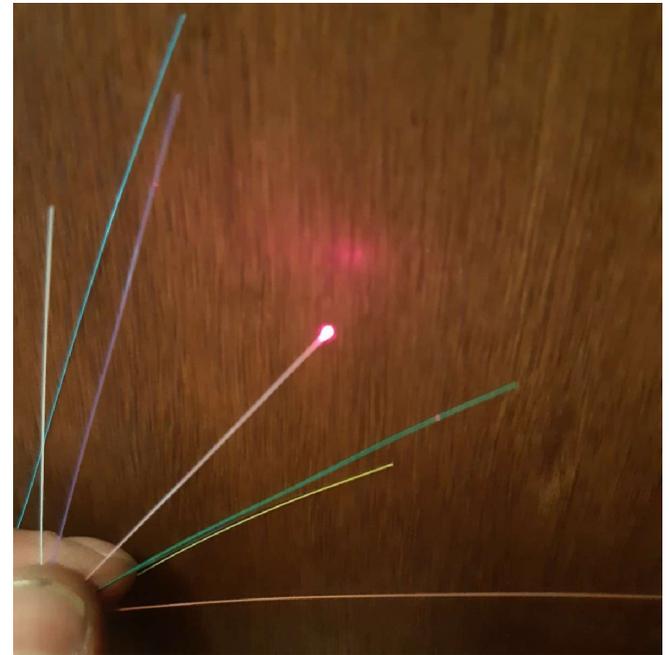


Internet
par le réseau
fibre optique



Qu'est ce que la fibre optique ?

- ✓ mince fil de verre
- ✓ transportant des données informatiques à la vitesse de la lumière
- ✓ elle offre aujourd'hui des débits beaucoup plus importants que l'ADSL (jusqu'à 1 000 fois plus rapide)
- ✓ un abonné à la fibre optique consomme 4 fois moins de KWh qu'un abonné au cuivre



La fibre optique, beaucoup plus performante, moins énergivore, et moins sensible aux aléas météorologiques que le cuivre

Quels usages ?



Télévision
Haute
Définition



Stockage
en ligne



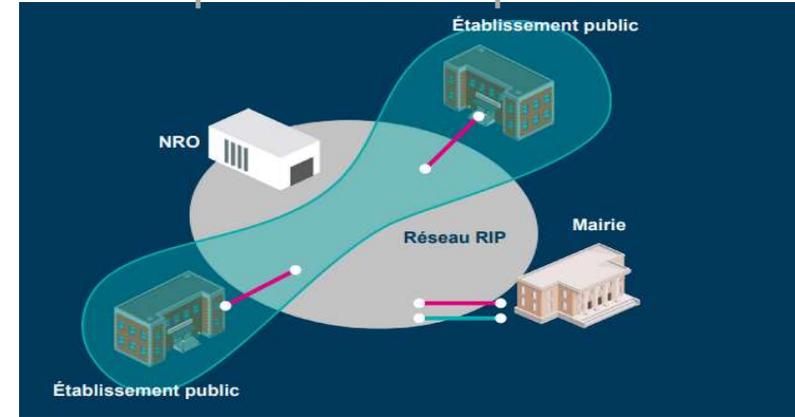
Multi-connexions
simultanées



Accessibilité à la
télémédecine



Gestion optimisée multi-sites
publics ou entreprises



Réseau support de l'internet des objets au service des collectivités, des territoires intelligents (vidéoprotection, capteurs de qualité de l'air, gestion du stationnement...)



Téléchargements
quasi instantanés



Télé surveillance et
Domotique optimisées



Télétravail
facilité



Mise à jour logiciels,
externalisation
serveurs



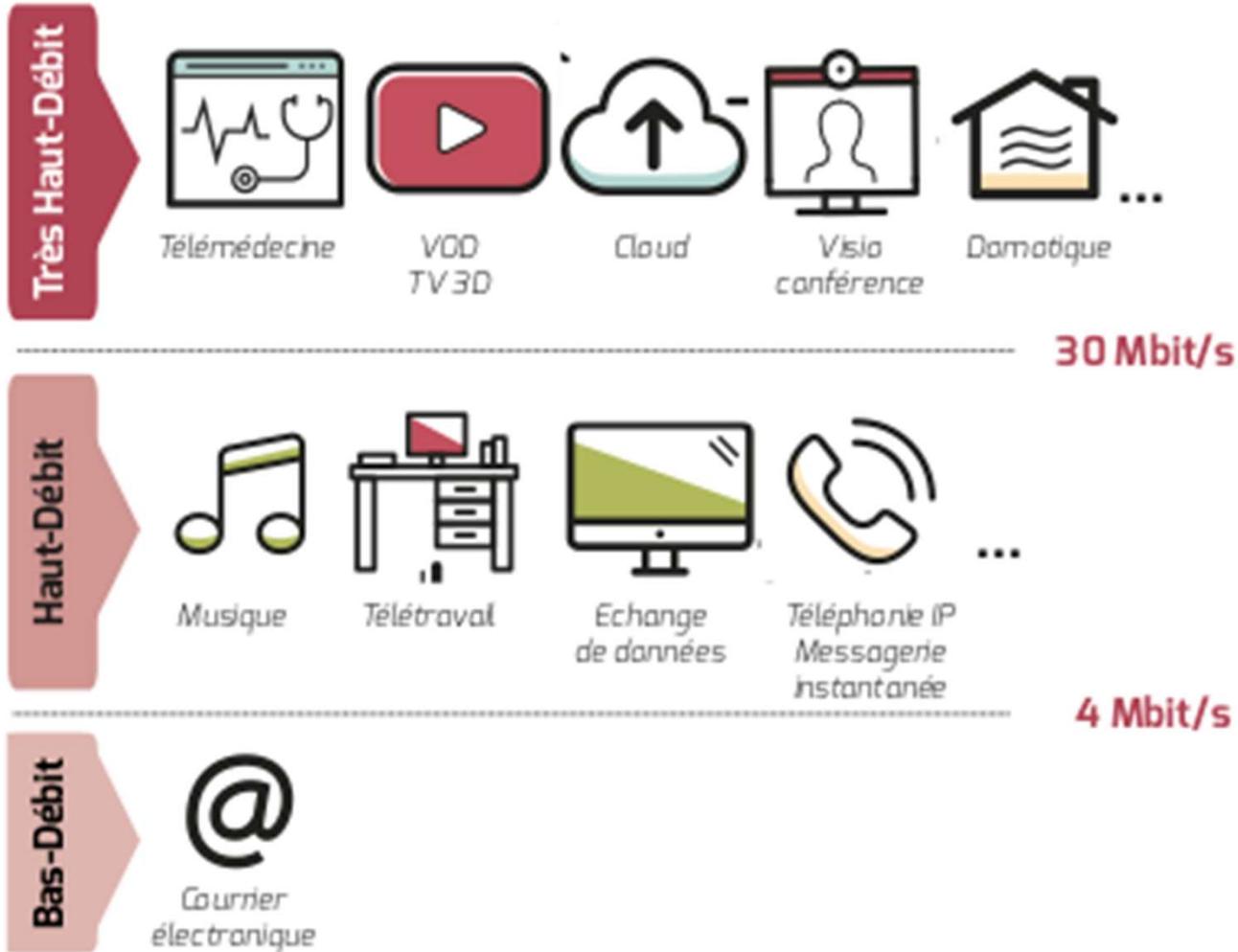
Transfert de
fichiers lourds



Conversations
vidéos sans
latence



Quels usages ?



Fibre optique : les pièges du démarchage à domicile

- ✓ Exigez la présentation d'une carte d'accréditation et noter le nom 
- ✓ Ne signez aucun document immédiatement, s'il ne vous paraît pas clair
- ✓ Ne validez aucun code par SMS, la fourniture de coordonnées bancaires (RIB, IBAN) ne peut jamais être exigée par le démarcheur
- ✓ N'hésitez pas à appeler le Fournisseur (FAI) pour vérifier la démarche et vous faire confirmer les conditions de souscription
- ✓ Propos mensongers ou méthodes déloyales régulièrement signalés :
 - *le réseau cuivre va être coupé d'ici un mois*
 - *je suis mandaté par la mairie ou le Syndicat mixte Doubs THD*
 - *je représente celui qui a construit le réseau et je dois vérifier votre installation*
 - *« je dois contrôler les débits des boîtiers de fibre »*
 - *seul le FAI « untel » a le droit de proposer ses offres pendant 6 mois*
 - *le raccordement est gratuit, mais seulement si vous signez tout de suite*

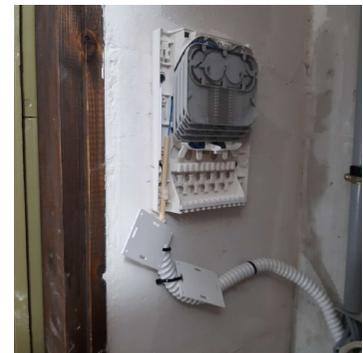
FAUX

L'équipement en fibre jusqu'aux habitants à Jougne

- ✓ **Mars 2020:** campagne de relevé des locaux / adresses (1 465 locaux recensés)
- ✓ **04 Mai 2020 :** réunion de présentation du projet
- ✓ **Juin 2021 :** démarrage des travaux
- ✓ Un investissement de **923 615 € HT**, soit de l'ordre de 630 € HT par local desservi (hors sites isolés)
- ✓ **1** central optique aux Hôpitaux-Neufs (installé en septembre 2019) et **1** sous-répartiteur optique (installé le 13 juillet 2021), **35** km de câbles, **335** boîtiers techniques

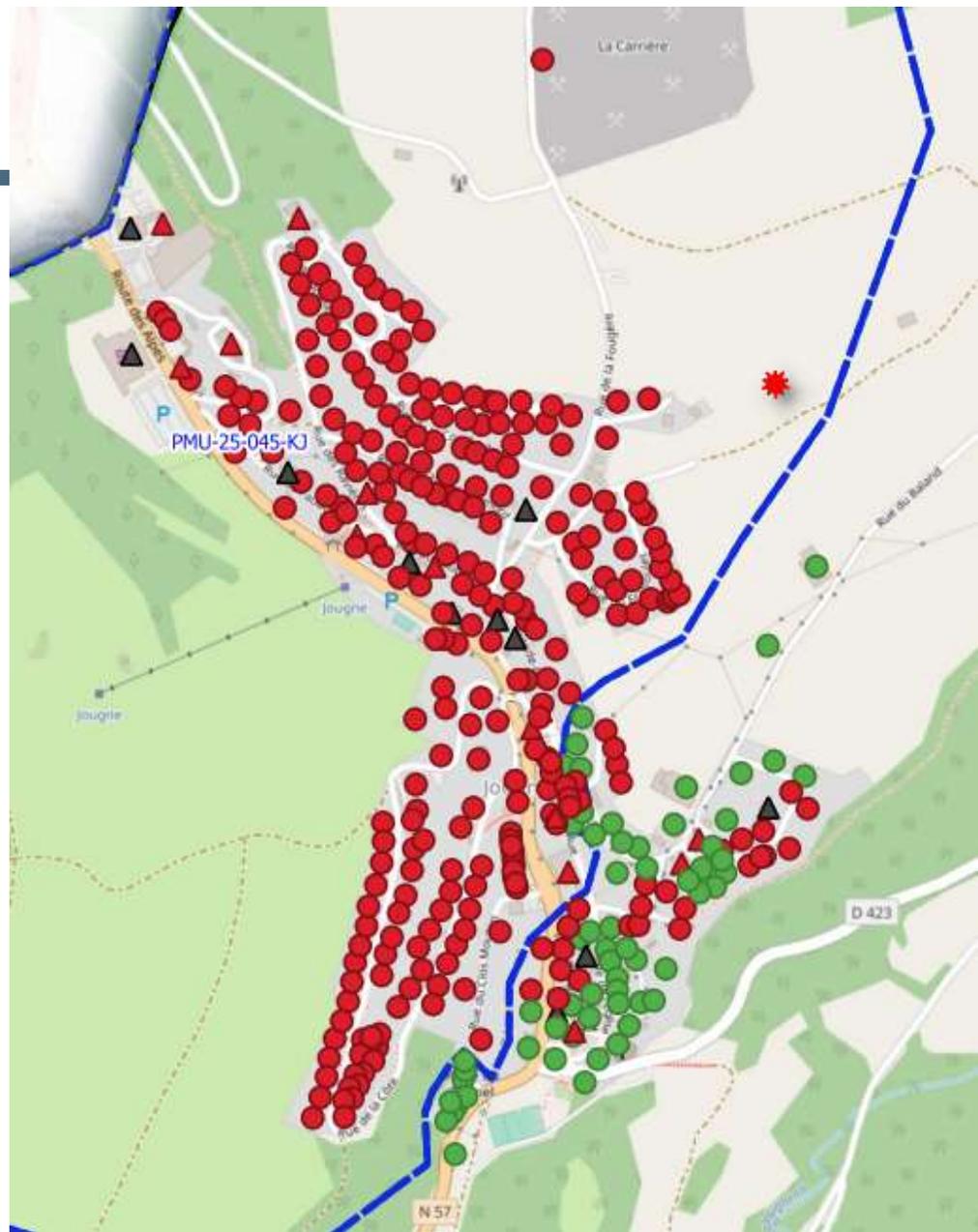


Les travaux



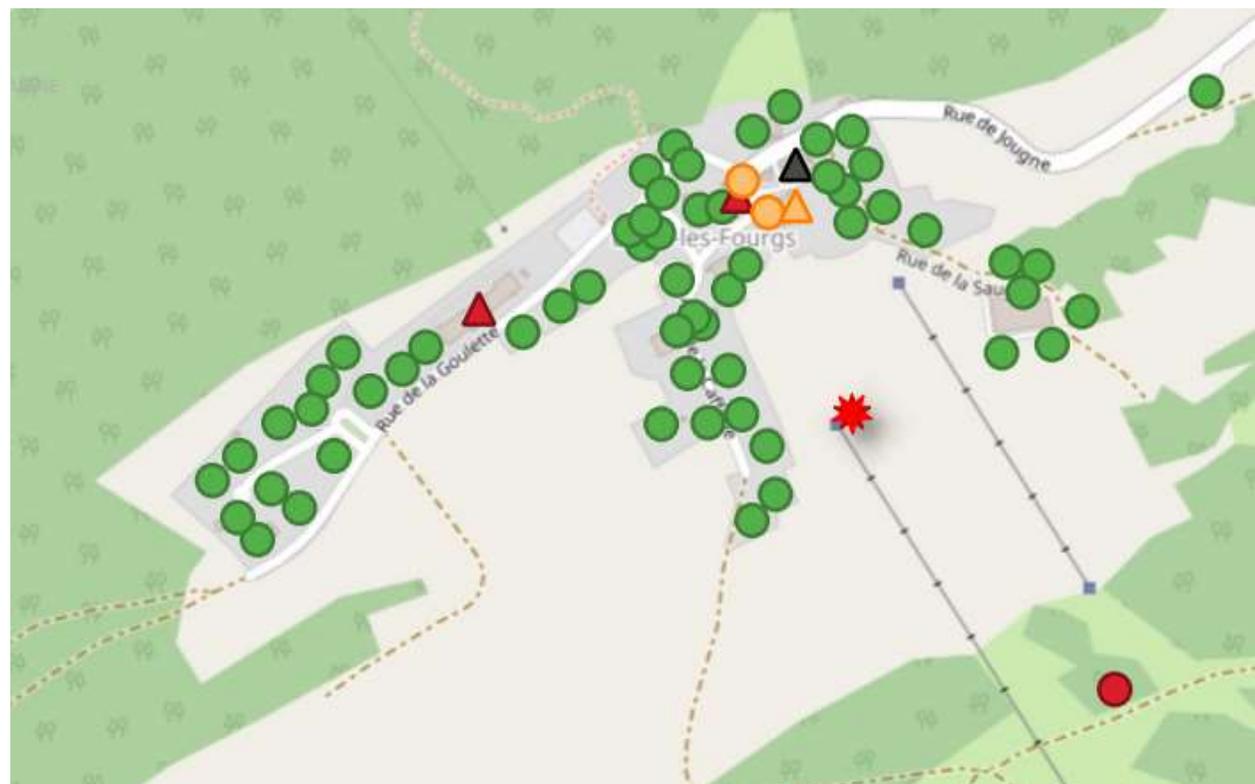
Eligibilité à la fibre optique

- Eligible depuis le **03 janvier 2023**
- Eligible **fin avril 2023**
- ▲ Collectif éligible depuis le **03 janvier 2023**
- ▲ Immeuble collectif en cours (éligible fin avril 2023)
- ▲ Immeuble collectif non réalisable en l'état (pas d'autorisation de propriétaire)



Eligibilité à la fibre optique Entre-les-Forêts

- Eligible depuis le **03 janvier 2023**
- Eligible **fin janvier 2023**
- Eligible à partir de **fin avril 2023**
- ▲ Collectif éligible depuis le **03 janvier 2023**
- ▲ Collectif en cours, éligible **fin janvier 2023**
- ▲ Immeuble collectif en cours
(éligible fin avril 2023)
- ▲ Immeuble collectif non réalisable en l'état
(pas d'autorisation de propriétaire)



Eligibilité à la fibre optique

- Eligible depuis le **03 janvier 2023**
- Eligible **fin janvier 2023**
- Eligible à partir de **fin avril 2023**
- ▲ Collectif éligible depuis le **03 janvier 2023**
- ▲ Collectif en cours, éligible **fin janvier 2023**
- ▲ Immeuble collectif en cours
(éligible fin avril 2023)
- ▲ Immeuble collectif non réalisable en l'état
(pas d'autorisation de propriétaire)



Construction
et
Propriété



Doubs Très
Haut Débit



Exploitation technique et
commerciale



Altitude Infra



Dioptric



Abonnements et Usages



Opérateurs
commerciaux
FAI



Clients
finaux



Comment accéder au Très Haut Débit par la fibre ?

En 3 étapes

1-vérifier son éligibilité

2-choisir un FAI et passer une commande

3-se faire raccorder et mettre en service



Je teste mon éligibilité

La fibre optique arrive dans ma commune !

Je teste mon éligibilité à la fibre optique sur :

www.doubs-thd.org
Rubrique éligibilité



En cas de réponse négative ou d'adresse non ou mal répertoriée, contacter le Syndicat mixte (contact@doubs-thd.com)



Je teste mon éligibilité

IOPTIC
by altitude infra.

MENU Test éligibilité Aide et contact Recherche

Accueil > Êtes-vous éligible ?

ÊTES-VOUS ÉLIGIBLE ?

Merci de saisir zoomer sur la carte ou entrez votre adresse :

FRAMBOUHANS, 25140

GRANDE RUE 4

1 Adresse — 2 Contact — 3 Résultat

SUIVANT

Les informations recueillies à partir de ce formulaire sont nécessaires au traitement de votre demande. Elles sont enregistrées et transmises aux services de Doubs la fibre et du Groupe Altitude Infra en charge de son traitement. Pour plus d'informations sur ce traitement et sur vos droits : [Mentions légales](#)

LEGENDE

- Eligible
- Prochainement éligible
- Non éligible

Vos informations de contact :

Adresse testée : 5 RUE DE LA FRUITIERE, BREMONDANS, 25530

M Mme Entreprise

Nom Prénom

Email

Fixe Mobile

J'ai lu et accepté la politique relative à la vie privée de [Doubs la fibre](#) :

Adresse — 2 Contact — 3 Résultat

PRÉCÉDENT **PASSER ÉTAPE** **RÉSULTAT**

Les informations recueillies à partir de ce formulaire sont nécessaires au traitement de votre demande. Elles sont enregistrées et transmises aux services de Doubs la fibre et du Groupe Altitude Infra en charge de son traitement. Pour plus d'informations sur ce traitement et sur vos droits : [Mentions légales](#)

Je teste mon éligibilité



Bonne nouvelle, vous êtes éligible à la fibre optique.

Sélectionnez l'opérateur de votre choix, puis prenez rendez-vous avec lui pour le raccordement.

Adresse — Contact — **3** Résultat

4

Les informations recueillies à partir de ce formulaire sont nécessaires au traitement de votre demande. Elles sont enregistrées et transmises aux services de Dioplic et du Groupe Altitude Infra en charge de son traitement. Pour plus d'informations sur ce traitement et sur vos droits : [Mentions légales](#)

En cas de réponse négative ou d'adresse non ou mal répertoriée, contacter le Syndicat mixte Doubs Très Haut Débit : contact@doubs-thd.com / 09.71.16.60.20.

Les Fournisseurs de services pour les particuliers

Opérateurs présents sur tout le territoire :



.nordnet.



En cliquant sur
chaque vignette,
accédez à la page
commerciale du FAI

Opérateurs en cours de déploiement :

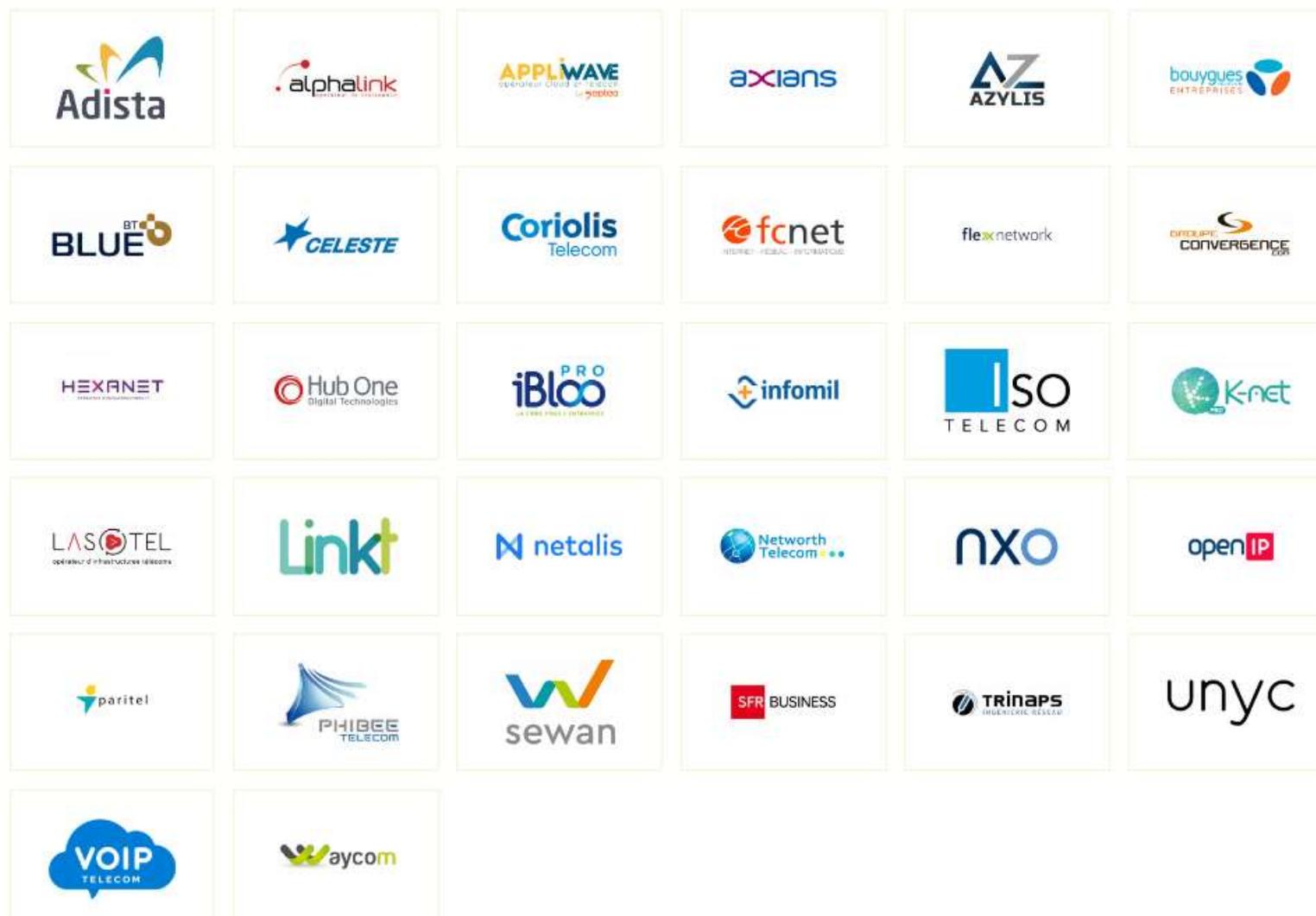
Veillez à vérifier votre éligibilité sur le site de l'opérateur afin de savoir si vous pouvez souscrire auprès d'eux.



Attention : une entreprise qui a des enjeux de continuité et de qualité de connexion, des solutions sur mesure (hébergement de données, multisites, liens et serveurs sécurisés, ...) doit s'orienter vers des **opérateurs spécialisés pour les professionnels**

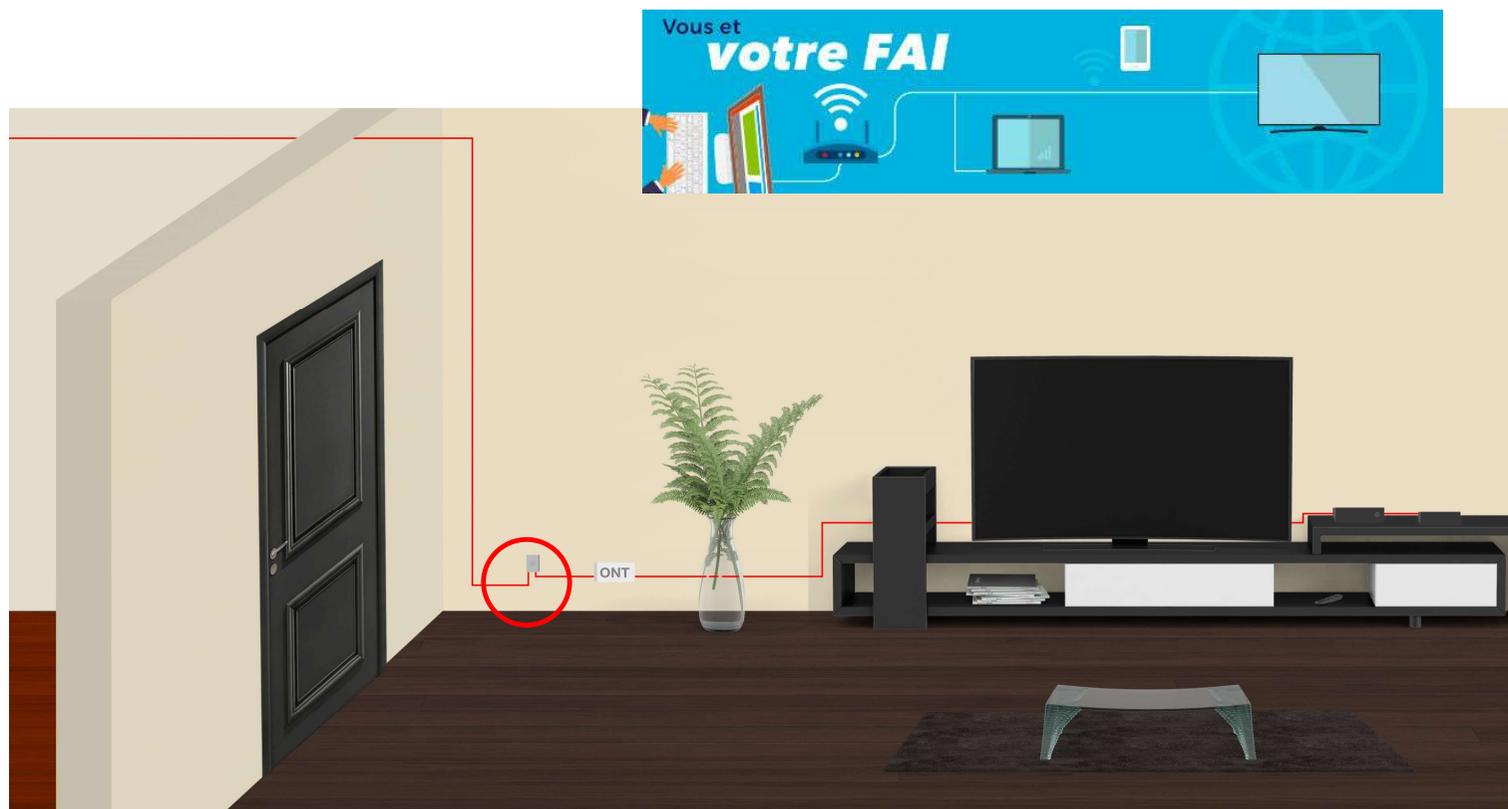
 **Aucun opérateur commercial (FAI) n'a d'exclusivité sur le réseau (mais pas d'obligation d'être présent non plus), le raccordement à la fibre n'est pas obligatoire ; je pourrai m'abonner à l'opérateur de mon choix sous réserve de sa présence commerciale pour un FAI national**

La fibre pour les professionnels et collectivités



Mon raccordement à domicile

Lors de la souscription d'un service fibre, la FAI choisi propose un RDV d'installation. Un installateur vient effectuer **le raccordement de mon domicile** (sous-traitant).

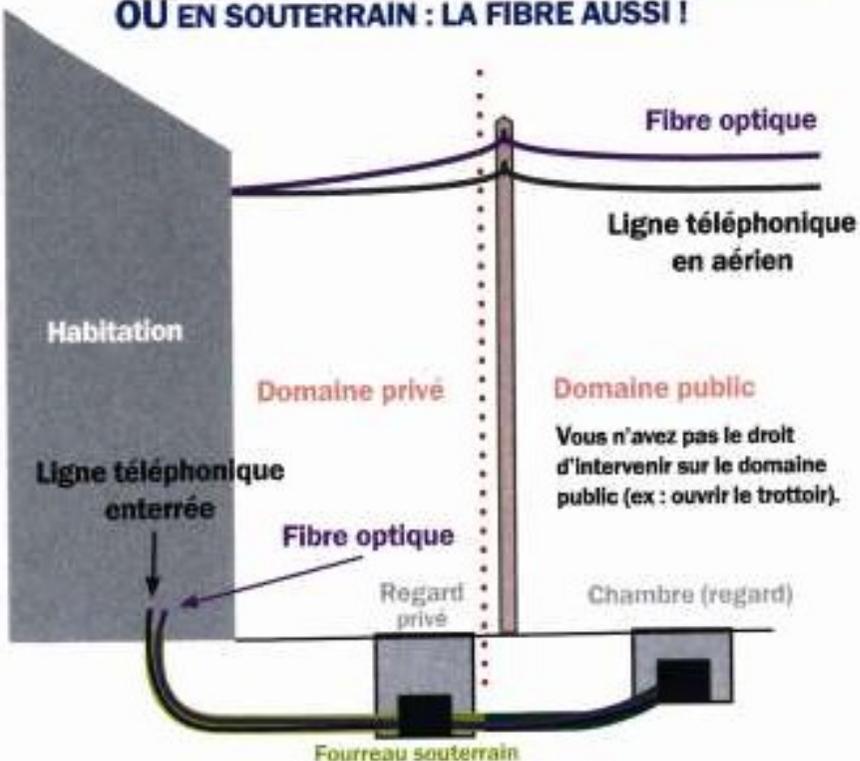


Une opération unique qu'il est préférable de **préparer et accompagner** ⇒ « **chek-list** »

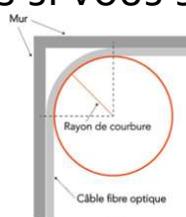


Mon raccordement à domicile

VOTRE LIGNE TÉLÉPHONIQUE ARRIVE EN AÉRIEN
OU EN SOUTERRAIN : LA FIBRE AUSSI !



- ✓ sauf impossibilité ou cas particuliers, le câble de fibre cheminera par le même parcours que le réseau cuivre historique ; **l'installateur fibre ne touche pas au réseau cuivre existant, totalement indépendant.**
- ✓ ne pas se laisser imposer l'emplacement de la prise et la parcours du câble dans votre domicile ; prévoyez les goulottes ou gaines si vous souhaitez que le câble ne soit pas apparent
- ✓ ne pas laisser faire des percements dans des portes ou fenêtres ; au besoin, refuser l'intervention
- ✓ le raccordement est pris en charge par le Syndicat mixte (qui rembourse le FAI) quelle que soit la longueur de fibre optique à prévoir, mais les travaux éventuels pour déboucher une conduite ou passer une dalle sont à votre charge



L'aiguillage en cas d'arrivée souterraine depuis la rue



Le « ras le bol » des collectivités

avicca Numérique / Territoires



L'AVICCA

ACTUALITÉ

INITIATIVES PUBLIQUES

[ACCUEIL](#) › [ACTUALITÉ](#) › [COMMUNIQUÉS](#) › [ALERTE SUR LES RACCORDEMENTS DES FRANÇAIS À LA FIBRE VIA LES RÉSEAUX PUBLICS](#)

[COMMUNIQUES](#) / [COMMUNIQUÉS](#) / [TECHNOLOGIES](#) / [GÉNIE CIVIL](#) / [FTTH](#) / [ÉCONOMIE / RÉGLEMENTAIRE](#) / [FINANCI](#)

 Partager

Alerte sur les raccordements des français à la fibre via les réseaux publics

JUILLET 2022

L'association Avicca passe à l'offensive !

Afin d'obtenir un changement rapide et concret des conditions de mise en œuvre des raccordements à la fibre optique (FttH) par les opérateurs télécoms, le Président de l'Avicca et Sénateur de l'Ain Patrick CHAIZE, annonce déposer une proposition de loi à visée coercitive et, le cas échéant, demander l'ouverture d'une enquête parlementaire.

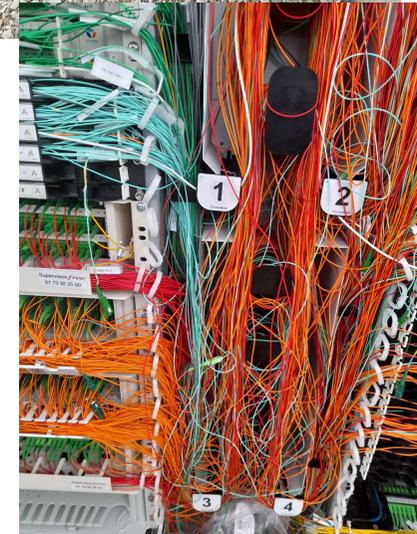
Jeudi 7 juillet 2022 à Paris – Lors d'une conférence de presse exceptionnelle, à l'issue de son conseil d'administration, l'association Avicca, par la voix de son Président Patrick CHAIZE, Sénateur de l'Ain, a annoncé un plan de bataille inédit. L'objectif : **garantir « une bonne fois pour toutes » la qualité des réseaux fibre optique construits par la puissance publique et par ce biais, défendre les intérêts des collectivités et des usagers.**

« ... il est intolérable de constater que les investissements réalisés avec de l'argent public se dégradent au fil du temps. C'est pourquoi j'ai décidé, au nom de l'Avicca et des collectivités territoriales représentées, de passer à l'offensive afin de mettre les opérateurs face à leurs responsabilités. »

Des installations « en privé » à éviter



Des dégradations vues sur le réseau



Un intervenant vu le 4 janvier 2023...





Une fois fibré, en cas de problème ou déconnexion, que faire ?

- ✓ Premièrement, **toujours informer son FAI** afin qu'il déclenche des vérifications de ses équipements (ouverture d'un signalement incident)
- ✓ Si le problème n'est pas de son ressort (problèmes sur le réseau en amont de votre raccordement), votre FAI déclenchera notre exploitant et mainteneur réseau, éventuellement après envoi d'un 1^{er} intervenant par ses soins pour les FAI nationaux



- ✓ En cas de difficultés persistantes ou doutes sur la conformité de votre raccordement, possibilité de saisir le Syndicat mixte directement contact@doubs-thd.com ou **09.71.16.60.20** (mais, **toujours après signalement** du problème ou de la panne à son FAI)

Nous contacter



6, rue du collège
25 800 VALDAHON
contact@doubs-thd.com

Téléphone :
09 71 16 60 20

Site internet :
www.doubs-thd.org

Questions / réponses ...